



Le 17 juin 2024

Objet.- révision tarifs 2024/2025

Réf.- délibération n°2024/06/05 du 05 juin 2024

Madame, Monsieur,

Les tarifs applicables pour la rentrée 2024/2025 seront les suivants :

Tranche	Quotient en euros	Prix du repas
n°1	Inférieur ou égal à 400	2.72 €
n°2	Compris entre 401 et 600	3.95 €
n°3	Compris entre 601 et 800	4.55 €
n°4	Compris entre 801 et 1200	5.05 €
n°5	Supérieur à 1200	6.40 €

Je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur l'expression de mes salutations distingu es.

Le Maire,
Elisabeth ROUX.

